

gypte, Méhémet-Ali, le soin de soumettre la Grèce.—Revers des Grecs.—Mort de lord Byron devant Lépante.—Massacre des Ipsariotes.—Candie est reprise par les Egyptiens.

1825.—Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, débarque en Morée avec une armée régulière, prend Navarin, et bat Colocotroni à Tripolitza. — Victoire d'Hypsilanti à Nauplie.—Tentative de Canaris sur Alexandrie.

1826.—Siège et prise de Missolonghi.—Les Turcs reprennent Athènes et assiègent l'Acropole. Exploits de Fabvier.

1827.—Nouvelles assemblées d'Épidaure et de Trézène.—Capo d'Istria, président de la république grecque.—Tentative infructueuse de lord Cochran et du général Church pour délivrer Athènes.—Reddition de l'Acropole.—L'Angleterre, la France et la Russie interposent leur médiation pour faire cesser les hostilités. — Fièvre réponse de Mahmoud. — Bataille de Navarin : les flottes alliées détruisent la flotte turco-égyptienne.

1828.—Revers des Turcs sur le Danube.—Administration de Capo d'Istria.—La France envoie 20,000 h. en Morée sous les ordres du général Maison.—Ibrahim-Pacha évacue le pays.—Reddition des places de Navarin, Coron et Modon.—Prise du château de Morée.

1829.—Le sultan traite avec les puissances.

1830.—Les puissances protectrices dé-

cident qu'un roi sera donné aux Hellènes.—Léopold de Saxe-Cobourg (depuis roi des Belges) refuse la couronne.

1831.—Dissensions entre les Grecs.—Capo d'Istria est assassiné.

1832.—Anarchie.—Traité de Londres, qui nomme roi de la Grèce le prince Othon de Bavière, âgé de dix-huit ans. — Un emprunt de 60 millions est négocié en faveur de la Grèce.

1833.—Arrivée du roi Othon.—Sage administration de M. Maurer.

1834.—Athènes choisie pour capitale.

1835.—Administration impopulaire de M. d'Armsperg.—Tous les emplois sont donnés à des Allemands.—Dilapidation des finances grecques.

1835.—Majorité du roi Othon.

1836.—Son mariage avec la princesse Amélie d'Oldenbourg. — Disgrâce de M. d'Armsperg.

Septembre 1843.—Révolution à Athènes.—Le roi Othon accorde une constitution.

1845.—Troubles dans la Morée.

1848.—Soulèvements dans les provinces.

1850.—Différend avec l'Angleterre.—Blocus de la Grèce. — Médiation de la France.

1854.—Agitation de la Grèce au commencement de la guerre d'Orient.—Insurrection en Épire soutenue par les Grecs.—Occupation du Pirée par une flotte anglo-française.

1857.—Évacuation du Pirée par les Anglo-Français.

### Section III : Architecture grecque <sup>1</sup>.

§ 1.—Constructions cyclopéennes et pélasgiques.—On désigne sous ces deux noms les monuments élevés par les premiers habitants de la Grèce. Les constructions dites *cyclopéennes* sont les plus anciennes et les plus grossières ; elles se composent de quartiers de roche à peine travaillés, et simplement superposés. Des pierres plus petites remplissent les intervalles laissés entre les gros blocs (murs de Tirynthe et d'Argos). Les constructions dites *pélasgiques* appartiennent à une époque plus rapprochée de nous : les blocs sont encore réunis sans

<sup>1</sup> Voir pour plus de détails l'ouvrage de M. Batissier, *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris, 1845. Gr. in-8.

ciment, mais ils sont déjà taillés sous forme de dalles *polygonales irrégulières*, et assemblés avec une certaine précision, bien que de petites pierres soient encore employées à combler les vides (murs de Mantinée). A une époque comparativement plus moderne, on voit des pierres carrées se mêler aux pierres polygonales irrégulières, et enfin des blocs quadrangulaires se ranger par assises horizontales, bien que leurs joints verticaux se dirigent encore dans des sens différents, suivant des lignes plus ou moins obliques (murs de Mycènes, Platée et Chéronée). L'appareil polygonal continua du reste à être employé longtemps encore après les temps héroïques. Les monuments qui nous sont restés de cette époque sont les enceintes des villes les plus antiques, les *acropoles*, bâties sur des rochers escarpés, qui constituèrent d'abord toute la ville primitive, et plus tard la citadelle, quand, par les progrès de la civilisation, la ville se fut étendue au pied de la montagne (Athènes, Corinthe, Thèbes, etc.). Les plus anciens murs ne présentaient pas de tours ; on ignore comment ils se terminaient supérieurement, mais on est porté à croire qu'ils étaient crénelés. Quelquefois on trouve dans l'épaisseur des murailles des restes de galerie dont la voûte est formée par de grandes pierres placées en triangle. Les portes de ces enceintes antiques sont d'une simplicité remarquable. Les plus anciennes sont formées de *jambages* ou *montants*, soit perpendiculaires, soit inclinés, surmontés d'une *architrave* ou *linteau*, qui est formé d'un énorme bloc. D'autrefois la porte a une forme triangulaire ou ogivale. Enfin on peut rapporter à l'époque pélasgique des monuments funéraires disséminés en différents points de la Grèce : les plus anciens sont des *tumulus*, espèces de collines factices plus ou moins élevées ; les autres sont des *chambres sépulcrales* creusées dans le roc ; beaucoup d'anciennes carrières ont été ainsi transformées en nécropoles.

§ 2.—Constructions helléniques.—Aux temps historiques, les constructions grecques acquièrent une perfection qui n'a jamais été dépassée, soit pour la beauté des matériaux employés, soit pour la régularité de leur disposition. Les blocs reçoivent une forme parfaitement quadrangulaire à arêtes vives : les pierres d'une même assise ont une égale élévation ; leurs joints, d'une verticalité et d'une horizontalité parfaite, forment des dessins réguliers. Dans les plus belles constructions, les joints verticaux retombent sur le milieu de la pierre correspondante dans l'assise inférieure et l'assise supérieure. Quelquefois cependant les joints figurent des lignes diagonales. Les pierres sont unies entre elles par du ciment et par des scellements de métal. Quand les murs sont très-épais, ils sont formés de deux faces en pierres de taille, dont l'intervalle est rempli de pierres brutes noyées dans du mortier : d'espace en espace, une assise de pierres de taille unit transversalement les deux faces de la muraille. Les Grecs ont employé rarement l'appareil en *bossage*, où les arêtes des pierres sont abattues avec soin, de sorte que leurs joints présentent une sorte de cannelure qui dessine chaque pierre et la rend saillante. Il est positif que les Grecs ont employé la *brique* dans leurs constructions avant la domination romaine ; mais il est peu d'édifices de cette caté-

gorie qu'on puisse leur attribuer avec certitude. Les bâtiments en briques et en pierres étaient souvent recouverts d'un stuc, formé de marbre finement pulvérisé. Les Grecs ont peu connu l'art de construire des voûtes avec des pierres taillées en forme de coins, convergeant vers le centre idéal de la courbe, et dans lesquelles tout l'ouvrage est maintenu par la pierre du sommet, nommée clef de voûte. Ce genre de construction appartient surtout aux Romains. Le spécimen le plus curieux des voûtes construites par les anciens Grecs est l'édifice appelé Trésor d'Atrée (v. Mycènes), voûte parabolique formée d'assises annulaires superposées horizontalement, et placées en encorbellement l'une sur l'autre, depuis le plus grand cercle jusqu'au plus petit. Les Grecs ont connu l'usage des pavés sur les routes et dans les édifices. Les routes étaient pavées de grandes dalles oblongues et polygonales, quelquefois placées sur un massif en maçonnerie (v. Messène). Les édifices étaient pavés de briques ou de marbres, dont les joints ou les couleurs variées présentaient divers dessins. Les toits des temples, ou les terrasses des maisons, étaient recouverts de tuiles ou de carreaux de terre cuite, qui furent souvent dans les grands édifices remplacés par des tuiles de marbre. Les plus beaux spécimens de murs helléniques encore existants sont les enceintes fortifiées de l'Acropole d'Athènes, les murs de Messène, etc. Ces fortifications sont flanquées de tours, couronnées de créneaux, et percées de meurtrières.

§. 3. — **Ordres d'architecture.** — « On appelle *ordre*, dit M. Battissier, un arrangement régulier des parties saillantes, parmi lesquelles la colonne joue le principal rôle, une disposition de moulures et même d'ornements, qui donnent au monument un caractère particulier. Chez les Grecs, un ordre se compose d'un entablement, d'une colonne, et d'un stylobate ou soubassement; quelquefois d'une simple moulure, la *plinthe*, qui remplace le piédestal, lequel se trouve plus généralement dans les ordres romains. Ces diverses parties sont décorées de moulures, petits ornements en saillie sur le nu du mur, dont la forme et la disposition varient pour chaque membre et chaque ordre d'architecture. On en distingue plusieurs sortes : 1<sup>o</sup> les moulures lisses, celles qui n'ont point d'ornements sculptés; 2<sup>o</sup> les moulures ornées, celles qui présentent des ornements gravés en creux ou sculptés en relief; 3<sup>o</sup> les moulures simples ou petites, celles qui ne sont pas accompagnées de filets; 4<sup>o</sup> les moulures couronnées ou grandes, celles qui sont accompagnées de filets. Vignole a dit avec raison que les moulures étaient à l'architecture ce que les lettres sont à l'écriture. » Nous énumérerons ici les principales moulures, afin d'expliquer une fois pour toutes des mots techniques qui se rencontreront plus d'une fois dans notre texte. MOULURES CONVEXES : 1<sup>o</sup> le *réglet*, *filet* ou *listel*, moulure carrée qui ressemble à une règle et accompagne ordinairement une moulure plus importante. Quand le filet est large, on l'appelle *tania* ou plate-bande; 2<sup>o</sup> la *baguette* ou l'*astragale*, moulure cylindrique; 3<sup>o</sup> le *tore*, moulure demi-ronde, mais plus épaisse que la précédente; 4<sup>o</sup> le *quart de rond* ou *échine*, moulure convexe qui est représentée par une section d'ellipse. MOULURES CONCAVES : 1<sup>o</sup> le *cavet*, ou *échine renversée*, dont la pro-

fondeur varie; 2<sup>o</sup> la *scotie* ou *trochile*, *rond creux*, *nacelle*, formant une gorge plus complète. MOULURES COMPOSÉES : 1<sup>o</sup> le *talon* ou *gueule renversée*, composée du quart de rond et du cavet, convexe en haut et concave par le bas; 2<sup>o</sup> la *doucine*, *cymaise* ou *gueule droite*, concave en haut et convexe en bas. On nomme *larmier* une moulure saillante, carrée et à surface plane, qui fait partie de la corniche. Sa face inférieure qui regarde le sol s'appelle *soffite* ou *sous-face*, et est décorée de *mutules*, moulure carrée qui porte elle-même un certain nombre de *gouttes*, petits appendices en forme de troncs de cône. Les principaux ornements que l'on grave ou sculpte sur les moulures lisses, sont : 1<sup>o</sup> les *postes*, espèce d'enroulement courant, qui se répète et donne l'idée d'un objet qui court après un autre; 2<sup>o</sup> le *méandre* ou *guillochis*, entrelacement de lignes droites se coupant à angle droit; 3<sup>o</sup> les *entrelacs*, combinaisons de lignes courbes qui imitent les tresses des cheveux; 4<sup>o</sup> les *oves*, ornement ovoïde, qui ressemble à certains fruits enchâssés dans une coque; 5<sup>o</sup> les *palmettes*, groupe de feuillage, dont les feuilles sont recourbées tantôt en dedans, tantôt en dehors; 6<sup>o</sup> le *chapelot de perles*, suite de corps ronds ou ovales qui paraissent enfilés; 7<sup>o</sup> les *rais de cœur*, formés de fleurons et de feuilles d'eau; 8<sup>o</sup> les *canaux*, espèces de courtes cannelures dont le fond est rempli par des feuilles aiguës.

Nous allons maintenant décrire sommairement les trois ordres, sans reproduire les théories ingénieuses, mais plus ou moins probables, que les architectes, et notamment Vitruve, ont présentées sur leur origine. Disons d'abord que dans chaque ordre les proportions sont basées sur une unité de mesure, qui est le *diamètre inférieur* de la colonne; la moitié de ce diamètre porte le nom de *module*.

ORDRE DORIQUE. C'est le plus ancien style de l'architecture grecque; il a pour caractère la solidité, la force et la grandeur. La *colonne* repose sur le soubassement qui porte tout l'édifice, sans l'intermédiaire d'une base. Dans les plus anciens monuments (temple de Corinthe), la colonne a un peu plus de quatre diamètres de hauteur; les plus belles proportions, employées au siècle de Périclès, sont de cinq diamètres et demi (Parthénon, Propylées, etc.). A l'époque macédonienne, la colonne atteint six diamètres, mais elle perd de son effet. Les colonnes d'angle sont toujours un peu plus grosses que les autres, car elles portent un poids plus considérable. L'entre-colonnement est aussi un peu plus étroit des deux côtés de la colonne d'angle; mais cette différence n'est pas sensible à l'œil, parce que cette colonne est plus entourée d'air et de lumière que les autres. Les fûts de colonnes sont coniques, c'est-à-dire qu'ils vont en diminuant vers le haut, et régulièrement cannelés dans le sens de leur longueur. Une arête aiguë sépare les cannelures; la courbe représentée par leur concavité est toujours moindre qu'un quart de cercle. Les colonnes étaient cannelées sur place, et seulement quand l'édifice était entièrement élevé. « Le *chapiteau dorique* se compose d'un *tailloir* ou *plinthe*, ressemblant à une brique carrée, soutenue par une échine ordinairement lisse, et trois ou cinq listels, sortes d'anneaux qui entourent le fût de la colonne. Le *gorgerin* du chapiteau n'est pas orné, il offre seulement la continua-

tion des cannelures, et sa séparation du fût est indiquée par une simple rainure. Les *antes* ou *pilastres* sont des piliers carrés de très-peu d'épaisseur, placés à l'extrémité d'un mur. On les a employés non pas comme supports, mais seulement comme motifs de décoration. D'ordinaire ils ont en haut et en bas la même largeur que les colonnes qu'ils accompagnent. Leur base et leur chapiteau sont formés par la continuation des moulures qui règnent aujour du mur contre lequel ils sont appliqués. »

L'*entablement* est la partie placée au-dessus des colonnes; il se divise en *architrave*, *frise* et *corniche*. L'architrave dorique est une large plate-bande sans ornement, couronnée par un listel dans toute sa longueur. Sous ce listel, on trouve des ornements formés de six *gouttes* coniques ou cylindriques suspendus à de petits listels, qui répondent aux triglyphes de la frise. La frise dorique est caractérisée par les triglyphes, ornements rectangulaires présentant trois côtes, deux canaux médians et deux demi-canaux sur les côtés. L'espace compris entre les triglyphes porte le nom de *métope*, et est ordinairement orné de bas-reliefs. « Ces bas-reliefs étaient exécutés à l'atelier de l'artiste; on les fixait ensuite à leur place en les faisant glisser dans des coulisses ménagées de chaque côté des triglyphes. » Il y a toujours chez les Grecs un triglyphe à l'extrémité de la frise, c'est-à-dire que l'encadrement de l'édifice est formée de deux triglyphes. Les deux métopes correspondantes sont aussi un peu moins larges que les autres, ce qui répond à la disposition que nous avons signalée pour les colonnes d'angle. « Les triglyphes et les métopes sont couronnées par une bandelette et un filet formant chapiteau, au-dessus desquels s'élève la *corniche*. Le larmier de la corniche, très-saillant, présente une série de *mutules* inclinées et plus épaisses à leur extrémité externe, et ornées de six gouttes. Il y a une mutule à l'aplomb de chaque triglyphe et de chaque métope. »

ORDRE IONIQUE.—Cet ordre a pour caractère la grâce et l'élégance; il paraît avoir été employé primitivement pour les édifices funéraires. Les colonnes ont huit diamètres et demi de hauteur. Elles reposent sur une base haute d'un demi-diamètre, et qui peut présenter deux types différents: 1<sup>o</sup> la *base ionique proprement dite*, composée d'une plinthe, de deux scoties supérieure et inférieure comprises entre plusieurs astragales, et d'un tore; 2<sup>o</sup> la *base attique*, composée d'une plinthe, d'un gros tore inférieur, d'une scotie entre deux filets et d'un tore supérieur. Le fût des colonnes présente ordinairement 24 cannelures séparées par un listel et non par une arête vive comme dans le dorique. Le diamètre d'en haut est ordinairement de 1/7 moins grand que le diamètre d'en bas. Le *chapiteau ionique* est caractérisé par les *volutes*, représentant une bande plusieurs fois enroulée sur elle-même. « Ces enroulements, dont le centre est appelé axe ou œil de la volute, sont séparés par un canal, qui se rétrécit à sa partie moyenne au-dessus du fût de la colonne. » Ce canal, auquel les architectes romains ont donné une ligne droite et roide, présente au contraire dans les monuments grecs une ligne sinueuse de la plus grande élégance. Les parties latérales et supérieures du chapiteau portent le nom de

*balustres* et sont généralement lisses, ou ornées seulement de feuillages et de perles. Le gorgerin du chapiteau ionique est rehaussé d'élégantes palmettes, surmonté d'une échine présentant une série d'oves séparés par des fers de lance, et d'un entrelacs. Enfin, au-dessus des volutes, l'*abaque*, qui soutient l'entablement, n'est pas une simple plinthe comme dans le dorique, mais il est profilé avec des moulures. Le chapiteau ionique présente du reste une grande variété dans la disposition des ornements que nous venons de décrire. Les *antes* ou *pilastres* ioniques portent rarement des volutes; ils ont pour chapiteau le prolongement de la corniche qui circule sous l'architrave. Leur base présente les mêmes moulures que la muraille. L'*architrave* ionique, haute de 3/4 de diamètre, est ordinairement divisée en trois bandes. La *frise*, un peu moins élevée que l'architrave, est ornée de moulures ou de figures sculptées. La *corniche ionique* est caractérisée par une rangée de *denticules*, ornements carrés ou rectangulaires, disposés sous le larmier, et surmontés d'une série de perles et d'oves. Au-dessus du larmier règne une *doucine*, souvent ornée de mufles de lion servant de gouttières. La saillie et la hauteur de la corniche sont égales au diamètre de la colonne.

ORDRE CORINTHIEN.—Son invention est attribuée à Callimaque, qui florissait vers l'an 450 avant J.-C. Cet ordre, qui a pour caractère la richesse et la magnificence, fut peu employé par les Grecs et ne reçut que des Romains son entier perfectionnement. Son chapiteau présente à sa partie inférieure deux rangs de feuilles de lotus et d'acanthé, couronnés de volutes et de *caulicoles* ou tiges contournées, dans l'aisselle desquelles se trouve une fleur. Le tout est surmonté d'un abaque dont les côtés sont concaves; le centre de la concavité porte une palmette en forme de fleuron. « La base et le fût de la colonne sont les mêmes que dans l'ordre ionique, mais la colonne paraît plus élancée à cause de l'élévation du chapiteau. L'*entablement* participe à la fois des ordres dorique et ionique. » Les pilastres sont analogues aux pilastres ioniques; ils ne sont ni cannelés ni rétrécis par le haut; leurs chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthé sans volutes.

Outre ces trois grands ordres, les Grecs ont employé encore, mais par exception: 1<sup>o</sup> l'ordre *persique*, dans lequel le fût de la colonne est remplacé par une figure d'esclave mâle, revêtu du costume persan; 2<sup>o</sup> le *cariatide* où le fût de la colonne est remplacé par une figure de femme (v. Athènes, *Erechthéion*).

§ 4.—Temples.—A. Les temples grecs s'élevaient au milieu d'une enceinte sacrée qui portait le nom de *péribole*, souvent décorée de portiques, de colonnades, et renfermant parfois un bois sacré, une fontaine, des autels, des statues ou autres monuments. Des constructions grandioses appelées *propylées* précédaient quelquefois l'entrée. Le principal autel était placé en face du seuil, au bas de l'escalier. « En avant se trouvait le *témenos*, espace entouré d'une balustrade, où l'on égorgait les victimes avant de les porter sur l'autel.

B. Le temple proprement dit (*ναός, ἱερόν*) avait ordinairement la forme d'un carré long (il était orienté vers l'occident chez les Doriens, et vers le levant chez les Athéniens). L'ordonnance la plus simple et la

plus ancienne était 1<sup>o</sup> celle du temple à *antes*, dont la façade principale présentait deux colonnes supportant le milieu du fronton et deux antes ou pilâstres appliqués à la tête des murs latéraux. 2<sup>o</sup> Le temple *prostyle*, dans lequel les antes sont remplacées par deux colonnes isolées; on eut alors quatre colonnes de face, détachées et surmontées d'un fronton, de sorte que la façade du temple avait un vestibule ouvert des deux côtés, appelé *péristyle isolé*. 3<sup>o</sup> L'*amphi-prostyle* était l'édifice qui offrait à chacune de ses extrémités une façade semblable à celle du *prostyle*, et présentait par conséquent deux frontispices (v. Athènes, Temple de la Victoire). — 4<sup>o</sup> On appelait *périptère*, le temple sur lequel les colonnades de la façade se répétaient autour de la cella, c'est-à-dire sur les flancs du monument; de sorte que le temple était environné, dans tout son pourtour, de colonnes isolées formant un portique continu, nommé *péristyle*. Le plus grand nombre des *périptères* ont six colonnes de front, et sont dits *hexastyles*; il y en a pourtant qui en ont huit (*octostyles*): tel est le Parthénon. — 5<sup>o</sup> Quand les colonnes latérales; au lieu d'être isolées, sont engagées dans les murs latéraux de la cella, c'est le *pseudo-périptère*. — 6<sup>o</sup> Le *diptère* était celui dont la décoration était le plus riche; il offrait sur ses côtés une double colonnade, formant une double galerie autour de l'édifice. »

C. On distinguait dans le temple : 1<sup>o</sup> le *vestibule*, ou avant-nef (*πρό-υαυον*), renfermé dans le *péristyle* pour les temples *périptères* (v. Parthénon); 2<sup>o</sup> la *cella*, ou *nef* (*ναός, δῶμος*), dans laquelle s'élevait la statue du dieu; 3<sup>o</sup> le *vestibule postérieur* (*ὀπισθοναός*). — L'intérieur de la cella était souvent divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes. Il y avait deux étages de colonnes quand le temple était *hypèthre*, c'est-à-dire découvert, sans toit, formant une espèce de cour entourée d'un portique. Quelquefois l'intérieur de la cella était divisé transversalement en deux parties, soit pour renfermer le trésor (v. Opisthodomé du Parthénon), soit pour constituer un autre sanctuaire (v. Erechthéion).

D. Tout l'édifice reposait sur un soubassement (*stéréobate*) formé de trois degrés. Mais les temples grecs ne présentaient pas de substructions, ni de cryptes, si ce n'est celui d'Eleusis. Les murs de la cella, ordinairement nus à leur surface extérieure, présentaient souvent en haut et en bas des moulures, ou même une frise sculptée, rappelant celle de la colonnade. Les portiques du *péristyle* étaient recouverts d'un plafond, divisé en *caissons* ou *soffites* diversement ornés. Enfin, au-dessus de l'entablement, s'élevait ordinairement un toit à deux versants, dessinant aux deux extrémités un *fronton triangulaire*. Le fronton avait pour base la corniche de l'entablement, et pour côtés deux *rampants* qui n'étaient qu'une répétition de la corniche. Le champ intérieur du fronton, appelé *tympan*, était orné de sculptures. Enfin, au sommet du triangle et aux deux angles latéraux, on fixait souvent des socles, nommés *acrotères*, qui portaient des statues.

Les temples circulaires semblent avoir été peu usités chez les Grecs. Ces édifices appartiennent ordinairement à l'époque romaine.

E. Aspect harmonieux des temples grecs. Inclinaisons verticales et courbes horizontales. — On a longtemps étudié les monuments grecs

avant de reconnaître une des règles qui contribuent le plus à leur donner le caractère grandiose et l'harmonie que l'on admire en eux. Nous voulons parler de la courbe et de l'inclinaison donnée à toutes les grandes lignes, que l'on se figure d'ordinaire parfaitement droites. C'est un architecte anglais, M. Pennethorne, qui, en 1837, en fit le premier l'observation, en étudiant le Parthénon, et le fait, vérifié depuis par MM. Hofer et Schaubert, Paccard et Penrose, est aujourd'hui hors de doute. On consultera avec fruit, sur cette question, l'article de M. Burnouf dans la *Revue des Deux-Mondes* (décembre 1847), et l'ouvrage de M. Penrose (*Principes de l'architecture athénienne*, 1851), où l'on trouvera les mesures exactes et la démonstration mathématique du principe. On distinguera d'abord les courbes verticales et les courbes horizontales : « Pour l'œil, comme pour la science, dit M. Burnouf, la stabilité des corps s'accroît avec l'étendue de la base... Ictinus donna donc au Parthénon la forme d'une pyramide tronquée; il inclina les uns vers les autres les murs de la cella : les colonnes du *péristyle* furent elles-mêmes penchées vers l'intérieur, et surtout les colonnes angulaires, sur lesquelles paraît reposer l'édifice. » Les courbes horizontales sont une conséquence des inclinaisons mathématiques. « M. Penrose, dit M. Beulé, a mesuré quelle est la convexité des courbes du soubassement et des degrés, et des courbes peu à peu renforcées des architraves, des frises et des frontons. Il a montré comment les colonnes soutenues entre ces deux arcs dévient à droite et à gauche pour accompagner le mouvement, qui abaisse à droite et à gauche les extrémités des lignes; quelle est l'inclinaison des colonnes vers le centre imaginaire du monument, et par quel harmonieux accord les murs de la cella s'inclinent parallèlement vers l'intérieur; comment, au contraire, les parties hautes, les faces des tailloirs, les chapiteaux d'antes, les acrotères, les corniches, penchent vers le dehors... Il ne faut pas croire, cependant, que les déviations des lignes soient considérables. Elles sont de quelques centimètres sur des longueurs de 100 et 200 pieds; mais leur effet n'est ni moins complet, ni moins appréciable au regard. » M. Penrose a cherché ce qu'ont voulu les Grecs, en évitant ainsi les surfaces planes et horizontales, et a voulu l'expliquer par une théorie optique sur la conformation de l'œil et la forme sphérique des images qui s'y peignent. Cette hypothèse est ingénieuse; mais il est probable que les artistes grecs n'étaient pas si subtils et avaient trouvé cette règle dans le sentiment qu'ils avaient de la forme et de l'harmonie de la nature. « La ligne droite, sur un long développement, dit M. Beulé, a quelque chose de sec et de froid : nous en avons des exemples frappants dans les monuments que les modernes ont copiés sur l'antique avec plus de science que de sentiment. La ligne droite est une abstraction toute géométrique, que l'on ne retrouve jamais dans la nature. Les lignes mêmes des horizons décrivent une double courbe déterminée par la forme du globe. » « L'art grec, dit encore M. Burnouf, courba les degrés et le pavé des temples, les architraves, les frises, la base même des frontons, comme la nature a courbé la mer, les horizons et le dos arrondi des montagnes. » « C'est là, ajoute M. Beulé, le secret de cette harmonie, de cette grâce inimi-

table qu'on a admirée longtemps dans le Parthénon, sans pouvoir s'en rendre compte. Les textes cités par M. Penrose montrent que ces principes étaient élémentaires dans l'antiquité. Les inclinaisons verticales venaient d'Égypte avec l'ordre dorique : le renflement des colonnes et l'affectation de la forme pyramidale sont le secret de toutes les déviations de la perpendiculaire. Les temples les plus anciens de la Grèce, de la Sicile et de l'Italie sont ceux dont les colonnes ont le galbe le plus prononcé. On trouve déjà les portes élargies à la base, à Mycènes. Le siècle de Périclès réduisit peu à peu le renflement des colonnes à sa mesure la plus heureuse ; c'était une tradition qu'on respectait, parce qu'elle donnait au monument un grand caractère de force et de stabilité, mais en modifiant les proportions, pour substituer une grâce virile à la pesanteur. Quant à la prééminence des antes, des corniches, elle s'explique, parce que ces parties hautes portaient les ornements et la peinture. Au lieu de fuir devant le regard, en suivant la pente pyramidale, il était naturel qu'elles le contrariassent, et, s'avancant vers le spectateur, lui offrirent tous les détails de leur décoration. On sait à peu près à quelle époque les courbes horizontales commencèrent à être employées ; elles n'existent pas encore au temple de Corinthe : on les voit déjà au plus récent des trois temples de Pæstum.

**F. Polychromie des monuments grecs.** — « Il n'y a que peu d'années, dit M. Beulé, personne ne se doutait que les temples grecs eussent été peints, et les premières découvertes des architectes n'ont rencontré d'abord que des incrédules. » On peut consulter sur cette question l'ouvrage de M. Hittorff (*Architecture polychromique chez les Grecs*), l'article de M. Burnouf sur le Parthénon (*Revue des Deux-Mondes*, 1847) et les travaux de MM. Paccard et Penrose. L'examen attentif des surfaces des monuments, et surtout les fragments trouvés au milieu des décombres, ont mis aujourd'hui hors de doute que de vives couleurs rehaussaient la blancheur des marbres et faisaient ressortir les nuances les plus fines des entablements et des portiques. Par une réaction singulière, aujourd'hui l'on veut voir de la couleur partout, et l'on n'admet pas qu'une seule surface soit restée blanche. M. Beulé s'attache à prouver, en maint endroit, le système d'une polychromie modérée, qui laissait au marbre sa blancheur dans plusieurs parties des monuments. « Tout le monde s'accorde à peindre de la même manière l'entablement du Parthénon, les plafonds de ses portiques, la frise et la corniche de la cella, en un mot les parties hautes du temple. » Mais les colonnes étaient-elles peintes ? M. Paccard, le premier, a trouvé de l'ocre jaune sur les colonnes (V. aussi M<sup>me</sup> de Gasparin, t. I, p. 82) ; mais M. Penrose n'en a pas vu. La question est douteuse, car la couleur jaune naît naturellement sur le marbre pentélique : elle est due à l'oxydation lente des particules de fer contenues dans ce marbre ; le produit est de l'ocre identique à celle qu'aurait pu y déposer le pinceau. « Quoi qu'il en soit de la couleur des colonnes, les triglyphes étaient bleus, le fond des métopes rouges, les mutules bleues, et la bande en creux qui les sépare, rouge. Les gouttes étaient dorées ; les frontons étaient bleus, et les moulures d'encadrement rouges. La frise de la cella était surmontée de canaux alternativement rouges et bleus ; au-dessous de

la frise courait un méandre sobrement peint, et surtout doré ; puis des rais de cœur distingués par des filets rouges sur un fond bleu. Les caissons bleus, images du ciel, avec leurs étoiles d'or, sont particulièrement populaires. » On a vu sur des chapiteaux du Parthénon et de l'Erechthéion des oves blancs séparés par des fers de lance rouges et des rangs de perles en or sur un fond bleu. Notre imagination s'effraie de la crudité de ces tons. On pourrait dire cependant « que les couleurs franches sont favorables aux lignes de l'architecture, qu'il faut cette opposition pour qu'on distingue à une grande hauteur les détails délicats et des dessins, qui n'ont que peu d'importance en proportion du monument tout entier ; que l'alternative des couleurs les plus diverses n'a rien de dur et de choquant, grâce à la distance qui les fond et les mélange. »

Mais c'est surtout à propos des statues et des bas-reliefs qui décoraient ces monuments, qu'on doit n'admettre qu'une polychromie modérée. L'examen des métopes du Parthénon, d'Égine et de Sélinonte, n'offrent que bien peu de traces de peinture : les ornements, la chevelure et quelques draperies étaient seules peintes. Le marbre, avec son éclat et sa transparence, était réservé pour rendre les chairs.

Tous les effets d'un pareil système décoratif nous sont encore peu connus, et il nous est difficile de nous en rendre compte. Il ne faut pas juger ces questions avec nos préjugés septentrionaux. A mesure qu'on s'avance dans le midi de l'Europe, on y constate l'éloignement que les artistes de ces pays ont pour les bâtiments blancs, et nous verrons bientôt, en Turquie, les monuments ornés des plus vives couleurs. A Athènes même, on peut voir la nouvelle université bâtie dans ces principes. Enfin, des essais de polychromie ont été faits dernièrement dans nos vieux édifices gothiques eux-mêmes, et leur gravité mystérieuse n'a pas souffert de cette innovation ; innovation pour nos yeux, accoutumés à leur surface grise et sombre, mais qui n'est sans doute qu'un retour à leur décoration primitive.

**G. Décoration intérieure des temples. Trésors, statues, toreutique.** — L'intérieur des temples pouvait être considéré comme un véritable musée. Outre la statue principale du dieu auquel l'édifice était consacré, on y voyait : des autels, ou des statues consacrées souvent à d'autres divinités, nommées *θεοὶ σύννομοι*, ou *σύνθεοι* ; d'anciennes idoles en bois colorié ou doré, vénérées à cause de leur antiquité ; des trônes, des sièges votifs, des trépieds, des candélabres, les trophées enlevés sur les ennemis, des tablettes votives, des offrandes ; souvent, enfin, des peintures murales, ainsi que des tableaux mobiles peints sur bois.

Mais les objets les plus remarquables étaient ces colosses d'or et d'ivoire, dont Phidias paraît avoir été l'inventeur et le maître suprême. (V. Statues colossales de Minerve au Parthénon, et de Jupiter à Olympie.) On nommait *toreutique* l'art de combiner les matières précieuses pour élever ces statues colossales. M. Quatremère de Quincy, dans son *Jupiter olympien*, a écrit l'histoire de cette branche de l'art ; comment l'ivoire pouvait s'amollir et se tailler, l'or se nuancer et se teindre ; comment les morceaux se travaillaient séparément, et puis

s'assemblaient. « L'antiquité tout entière, dit M. Beulé, n'a eu qu'un long murmure d'admiration pour ces chefs-d'œuvre d'un genre inconnu aux modernes. Aujourd'hui, l'imagination ne s'en forme que difficilement une idée, faute d'exemples et d'analogies. Notre goût s'inquiète de ce mélange d'or et d'ivoire, tant nous sommes accoutumés à ne demander à la sculpture que la forme abstraite, et à redouter la moindre apparence de couleur. L'ivoire a cependant une fermeté de poli, une douceur de ton bien supérieure à la froideur du marbre, et sous lesquelles on croit sentir une tiède émanation de la vie. L'ivoire était pour la représentation des formes nues. Distinguer les draperies des chairs par une différence de couleur et de matière, c'est une idée tellement conforme à la nature, que le système contraire demande évidemment à nos sens une éducation plus longue. On avait choisi l'or ; si d'abord on n'y vit que le plus rare et le plus précieux des métaux, l'art, en devenant plus délicat et plus réfléchi, remarqua que ses teintes chaudes et harmonieuses se mariaient délicieusement avec l'ivoire. On considère aussi avec défiance cette grande sculpture, qui n'est formée que de pièces d'ivoire rapportées, et qui est sillonnée de joints et de sutures : on n'a qu'à voir la manière dont étaient faits les joints des différentes assises du Parthénon. Les hommes qui faisaient d'un monument entier un seul morceau de marbre, étaient-ils plus embarrassés pour unir en une seule surface et fondre comme un seul jet une substance d'un grain plus fin et plus serré ? »

§ 5. Propylées, portiques, gymnases, théâtres.—Nous avons mentionné les Propylées, ou entrées monumentales de certaines grandes enceintes (V. Athènes, les Propylées). Les éléments dont elles se composaient, et leur ordonnance, ne diffèrent pas sensiblement de celle des temples, et ne nécessitent aucune description particulière : nous en dirons autant des portiques qui entouraient l'agora ou la place publique, et de ceux qui formaient les gymnases ou palestres. De tous ces monuments, il ne reste d'ailleurs que des débris très-incomplets. Les *stades* et les *théâtres* méritent au contraire une mention particulière. Le stade, où l'on s'exerçait à la course, était un espace de terrain oblong et souvent arrondi à l'une de ses extrémités. Les plus anciens n'étaient entourés que d'un relevé de terre (stade d'Athènes) ; plus tard, on les circonscrivait par des gradins de pierre et des portiques (stade de Messène). À l'une des extrémités du stade était la barrière d'où partaient les concurrents ; à l'autre extrémité s'élevait la borne, qui marquait le but, ou autour de laquelle tournaient les chars.

Les premiers théâtres qui succédèrent aux tréteaux des fêtes dionysiaques étaient en bois. Le théâtre de Bacchus, bâti à Athènes en l'an 500 av. J. C., paraît avoir été le premier édifice en pierre, et avoir servi de modèle à tous ceux que les Grecs élevèrent plus tard dans d'autres villes. Les Grecs creusaient ordinairement leurs théâtres dans les flancs mêmes d'une colline, et leur donnaient la forme d'un hémicycle. La scène était rectangulaire et séparée des gradins de l'hémicycle par l'orchestre, espace semi-circulaire où se tenaient les chœurs. Elle était décorée de colonnes et de statues, mais elle n'avait pas une grande profondeur : le mur du fond présentait trois portes ; celle du

milieu, dite *porte royale*, servait d'entrée à l'acteur principal ; l'une des portes latérales figurait l'entrée d'une maison ; l'autre, l'entrée d'une caverne. Aux deux extrémités de la scène se trouvaient deux autres portes : l'une censée ouverte sur la campagne ; l'autre sur l'agora. Ces données, un peu trop simples, étaient modifiées, suivant le besoin, par des décorations appliquées sur la muraille du fond, et d'autres pièces triangulaires, tournant sur un pivot, et dont chaque face pouvait représenter tour à tour un sujet différent. On ne sait si les Grecs avaient l'habitude de cacher la scène avec un grand voile dans l'intervalles des spectacles, et si ces théâtres à ciel ouvert étaient recouverts d'un grand *velarium*, pour protéger les spectateurs contre le soleil.

Les *Odéons* étaient des théâtres plus petits et recouverts d'un toit : ils étaient consacrés spécialement aux concerts.

Nous ne dirons rien de l'architecture des *maisons particulières*, car la Grèce n'en présente aucun reste, si ce n'est quelques aires taillées dans le rocher (V. Athènes. IV, c.) ; c'étaient, du reste, jusqu'à une époque assez avancée, des édifices très-modestes, en comparaison du luxe des édifices publics. Nous mentionnerons seulement, en terminant cette étude, les *monuments chorégraphiques*, élevés dans plusieurs villes en l'honneur des choréges qui avaient remporté le prix du chant ou de la musique dans les fêtes publiques. C'étaient des constructions légères, en forme de petit temple, quelquefois de simples colonnes, qui portaient un trépied consacré à Apollon. La *rue des Trépieds*, dans l'ancienne Athènes, était remplie de ces édifices. Celui de Lysistrate, subsistant encore aujourd'hui, est un des plus gracieux spécimens de l'art grec.

§ 6. Églises byzantines.—Les monuments chrétiens de la Grèce appartiennent tous au style byzantin. Nous renvoyons à la troisième partie (Turquie) l'étude de l'art byzantin ; mais nous dirons, dès à présent, quelques mots des églises de la Grèce, qui se rattachent à une période de décadence dans cette école. Ces édifices, qui sont en général d'une extrême petitesse, ne manquent pas quelquefois d'une certaine grâce, malgré la grossièreté des matériaux qui les composent : les plus anciennes ne remontent pas au delà du XI<sup>e</sup> siècle, et toutes présentent une assez grande uniformité dans leur plan. C'est un bâtiment carré, figurant à l'intérieur une croix grecque, à branches égales, et surmonté d'une coupole centrale. L'entrée est précédée d'un portique, ou *narthex*, et souvent d'une cour, ou *atrium*. Les nefs sont très-simples, les piliers carrés ont remplacé les colonnes, les absides deviennent polygonales, les coupoles se multiplient autour de la coupole principale, au-dessus des bas côtés, ou au-dessus du narthex, dont la façade cesse de présenter une corniche horizontale ; les pleins-cintres des fenêtres empiètent souvent sur la calotte sphérique des coupoles. À l'intérieur, les tribunes des femmes disparaissent ; leurs places sont seulement réservées dans les bas côtés. Le fond de la nef principale forme un sanctuaire séparé du reste de l'église par une clôture ordinairement surchargée de peintures et de dorures. Enfin, à une époque encore postérieure, celle des conquêtes vénitiennes, le dessin de la croix grecque se perd, et le plan de l'édifice se rapproche de plus en plus des basiliques latines à forme oblongue ; les peintures à

frisque se multiplient; les fenêtres sont fermées par des tablettes en marbres transparents, ou simplement en pierre, percées de trous circulaires. Les meilleurs spécimens de cette architecture byzantine se trouvent à Athènes, à Daphni, à Voucano, à Siamari et à Navarin.

#### Section IV.—Grèce moderne<sup>1</sup>.

§ 1.—**Gouvernement.**—Le gouvernement de la Grèce est une monarchie constitutionnelle et héréditaire. A la suite de la révolution pacifique de septembre 1843, une assemblée nationale fut convoquée. La charte votée par l'assemblée fut jurée par le roi le 30 mars 1844. Le pouvoir législatif s'exerce par le roi, le sénat et la chambre des députés. La personne du roi est inviolable, les ministres sont responsables. Tout homme qui possède une propriété quelconque ou qui exerce une profession indépendante est électeur à 25 ans; tout électeur est éligible à 30 ans. Les députés sont nommés pour trois ans et reçoivent 250 drachmes par mois durant la session. Les sénateurs sont nommés à vie par le roi; ils doivent avoir 40 ans; ils reçoivent 6000 drachmes par an. La charte garantit aux citoyens l'égalité devant la loi, la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté de la presse, la gratuité de l'enseignement primaire et supérieur.

§ 2.—**Divisions administratives et population.**—La Grèce est divisée en 10 *nomarchies* ou préfectures et en 30 *éparchies* ou sous-préfectures, qui se subdivisent en *dimarchies* ou cantons, et celles-ci en communes administrées par des *parèdres*, espèces de maires. Tous ces fonctionnaires sont nommés par le roi. La population du royaume de Grèce s'élevait en 1855 à 1043153 h., ainsi répartis:

Préfectures.	Populations.	Chefs-lieux.
Attique et Béotie.....	95,229	Athènes.
Eubée.....	67,847	Chalcis.
Phthiotide et Phocide.....	87,876	Lamia.
Acarnanie et Etolie.....	101,578	Missolonghi.
Argolide et Corinthie.....	109,477	Nauplie.
Achaïe et Elide.....	125,967	Patras.
Arcadie.....	126,860	Tripolitza.
Messénie.....	100,757	Kalamata.
Laconie.....	88,425	Sparte.
Cyclades.....	139,337	Syra.

§ 3.—**Justice.**—« La Grèce possède un conseil d'État, une cour des comptes, une cour de cassation qui prend le nom d'*Aréopage*, deux

1. Pour tout ce qui concerne la Grèce moderne, nous renverrons nos lecteurs au livre spirituel de M. E. About : *la Grèce contemporaine* (1 vol. in-8, Paris, 1855), auquel nous ferons de nombreux emprunts. Cet ouvrage, qui dénote une grande connaissance de la Grèce, a soulevé dans ce pays bien des colères: cependant, sauf quelques personnalités regrettables, l'auteur sait rendre justice aux qualités des Grecs et louer ce qui mérite d'être loué, et, s'il ne leur épargne pas les traits de sa verve caustique, il faut reconnaître pourtant que ses critiques s'adressent surtout aux fautes commises par le gouvernement, et aux vices de l'administration.

cours royales siégeant à Athènes et à Nauplie, dix tribunaux de première instance, trois tribunaux de commerce, cent vingt justices de paix, un jury, des avocats, des notaires, des huissiers et point d'avoués. Elle possède un code civil provisoire emprunté au droit romain, au code Napoléon et à la législation allemande; un code de commerce, un code pénal, un code de procédure, dûs à M. Maurer et calqués sur les codes français. » Malheureusement les juges ne sont pas inamovibles et ils sont mal payés. Le jury et les témoins se montrent trop souvent d'une indulgence coupable pour les accusés, quand ils craignent le ressentiment de leurs familles. C'est pour une raison analogue qu'il a été si difficile de trouver un bourreau en Grèce.

§ 4.—**Monnaie, poids et mesures.**—L'unité de monnaie grecque est la drachme, qui vaut environ 90 centimes de France, et se divise en 100 *lepta* (au singulier, *lepton*). Des pièces de cuivre de 1, 2, 5 et 10 *lepta* sont les seules monnaies grecques qui circulent dans le royaume. Les pièces d'argent de 25 *lepta*, 50 *lepta*, 1 drachme et 5 drachmes, et les pièces d'or de 20 drachmes, qui ont été frappées à l'origine, ont complètement disparu; on avait oublié de retenir sur la valeur intrinsèque de chaque pièce les frais de fabrication, et les spéculateurs avaient intérêt à les fondre. Au lieu de changer le titre de ses monnaies, le gouvernement a cessé d'en frapper. Ce sont les monnaies étrangères qui en tiennent lieu. Le *zwanzig* autrichien, dont la valeur légale (95 *lepta*) est à peu près celle de la drachme, est la monnaie la plus usitée: il subit un rabais considérable si le chiffre 20 est effacé. La pièce de 5 francs vaut 5 drachmes 58 *lepta*. Le thaler d'Autriche de 2 florins vaut 5 drachmes 78 *lepta*; la piastre d'Espagne, ou colonnate, 6 drachmes. C'est encore une des monnaies favorites de l'Orient. Les pièces d'argent des îles ioniennes et les demi-couronnes anglaises n'ont pas cours, tandis que l'or anglais gagne beaucoup: le souverain vaut 28 drachmes 12 *lepta*.

Les *poids et mesures* ont été réglés suivant le système métrique par ordonnance du 28 septembre 1836. « Le législateur a pris la peine de baptiser à nouveau toutes nos mesures, auxquelles nous avions donné des noms grecs. Il appelle le centimètre un doigt, le décimètre une main, le mètre une coudée. Le peuple ne veut pas surcharger sa mémoire de cette nomenclature: il emploie pour toute mesure de longueur la *pique* de 56 centimètres, comme au temps des Turcs. Les poids légaux lui semblent trop difficiles à retenir: il ne connaît que l'*oque*, poids turc de 1250 grammes. L'*oque* se divise en 400 *drâmia*. Les mesures de capacité ont été établies en pure perte. Le peuple achète tout au poids, même le vin. » Les distances sont comptées en heures, qui représentent env. 5 kil.

§ 5.—**Agriculture, industrie, commerce.**—La Grèce est un pays pauvre, parce qu'elle manque de bras, de capitaux et de routes; mais elle n'est pas infertile. « Sur une étendue totale de 7 618 469 hectares, on compte approximativement 2 500 000 hectares de montagnes et de rochers, 1 120 000 hectares de forêts et 3 000 000 de terres arables, dont 800 000 hectares appartenant à l'État. Sur ces 3 000 000 d'hectares, on n'en compte pas plus de 500 000 en culture. » La rareté de l'eau cou-